FRANCIA
GROS
69 RUE DE CLICHY
PARIS

LE TEMPS QU'IL FERA

Journée du 16 novembre, jusqu'à minuit :

Ciel nuageux. Faibles éclaircies. Brumeux le matin. Vent de secteur est faible s'orientant au sud-est modéré. Température maxima en légère hausse.

R. D. L.
17 XI 1945
PÉRIODIQUES

France-soir

DÉFENSE DE LA FRANCE - FONDÉ SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

4e Année. — N° 437 — 2 fr. SAMEDI 17 NOVEMBRE 1945 100, rue Réaumur (Gut. 80-60) E

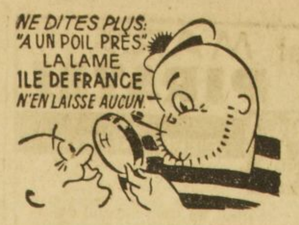

6e DERNIÈRE

Le conflit avec les communistes n'ayant pu être résolu

DE GAULLE DÉMISSIONNE

L'Assemblée constituante se réunira demain après-midi pour examiner la situation

Le général de Gaulle renonce à constituer le gouvernement. Telle est la nouvelle qui s'est répandue, au début de l'après-midi, dans les milieux politiques, et dont la B.B.C. elle-même a fait état officiellement à 15 heures.

L'Assemblée nationale constituante est convoquée pour demain après-midi. Elle examinera la situation, dont il ne faut pas se dissimuler la gravité, et elle s'efforcera d'en tirer les conséquences.

Nous croyons savoir que les socialistes proposeraient à l'Assemblée de porter ses suffrages sur son président, M. Félix Gouin, qui a été élu, le 8 novembre, à la quasi-unanimité.

M. Félix Gouin, dans le cas d'une solution positive, s'attacherait alors à constituer un cabinet purement socialiste.

Rappelons brièvement quelques faits.

Hier, en fin d'après-midi, l'accord paraissait conclu entre le général de Gaulle et les trois grands partis sur un programme minimum de gouvernement. Les personnalités se succédaient à la résidence de Neuilly et l'on était en droit de penser que l'équipe ministérielle serait constituée rapidement.

Soudain, brusquement, tout changea. Des lettres avaient été échangées entre M. Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste, et le général de Gaulle, desquelles il résultait que les communistes revendiquaient un des trois portefeuilles-clefs : Intérieur, Affaires étrangères ou Guerre.

Derrière ce conflit, il semblait que se dissimulaient d'autres difficultés portant spécialement sur la politique extérieure et la conception que pouvait se faire le chef du gouvernement d'une part et les dirigeants communistes de l'autre, des rapports internationaux.

C'est pourquoi un communiqué officiel émanant de la présidence du gouvernement déclarait dans la soirée que certaines difficultés s'étaient élevées quant à l'attribution des portefeuilles.

Socialistes et M.R.P. consultés à Neuilly

L'incident, certes, avait produit une impression fâcheuse, mais ce matin on était en droit de penser qu'il allait s'apaiser. En effet, les conversations avaient repris à Neuilly, où l'on avait vu arriver successivement M. Daniel Mayer, secrétaire général de la S.F.I.O., et M. Vincent Auriol, président du groupe parlementaire socialiste, puis M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, et M. Maurice Schumann, président du M.R.P.

A leur sortie, les deux premiers n'avaient fait aucune déclaration, mais n'avaient pas paru particulièrement pessimistes.

MM. Georges Bidault et Maurice Schumann s'étaient montrés un peu plus loquaces. Le ministre des Affaires étrangères déclarait, en effet, aux journalistes que le M.R.P. n'avait présenté aucune exigence quant à la répartition des portefeuilles, mais qu'il désirait simplement une répartition équitable.

Un instant plus tard, M. Maurice Schumann disait à son tour :

— Je n'ai jamais trouvé chez le général de Gaulle autant de sérénité qu'au cours de l'entretien qu'il vient de nous accorder. Le M.R.P. a émis certaines prétentions, en ce qui concerne le programme, mais jamais en ce qui concerne la répartition des portefeuilles.

« Les entretiens sont terminés »

Ces entretiens devaient être les derniers de la matinée, mais on en prévoyait d'autres pour l'après-midi et l'on en déduisait que l'incident d'hier était en bonne voie d'apaisement.

Là-dessus, apparition de M. Palewski, directeur du cabinet du Général :

— Il me semble, dit-il, que le chef du gouvernement ait terminé ses consultations.

Or, au point où l'on en était, une semblable nouvelle indiquait beaucoup plus une rupture qu'un heureux aboutissement des conversations.

Un peu plus tard, on apprenait que M. Félix Gouin, président de l'Assemblée constituante, devait se rendre à Neuilly, vers 16 heures.

Etait-ce pour y recevoir officiellement la lettre de renoncement du général de Gaulle ?

LA B. B. C. ANNONCE :

LONDRES, 16 novembre. — La B.B.C. annonce : « Notre correspondant à Paris, Thomas Cadett, nous communique à l'instant que, d'après une source non officielle mais généralement bien informée, le général de Gaulle a renoncé à former le gouvernement. » (A. D.I.)

M. SCHUMANN (X) s'est fait cerner par les journalistes.

PÉTAIN EST INTERNÉ A L'ILE D'YEU

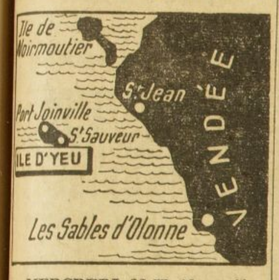

MERCREDI, 22 H. 40. — Cinq voitures viennent se ranger devant le fort du Portalet. On charge les bagages.

JEUDI, 1 HEURE. — Pétain et les inspecteurs de police chargés de veiller sur sa personne descendent les 506 marches qui conduisent au pont de l'Enfer.

1 H. 30. — M. le commissaire Bagérie, de Pau, commandant le service d'ordre, donne le signal du départ.

8 HEURES. — La voiture a roulé toute la nuit. Elle a pris la route d'Oloron-Sainte-Marie. Elle évite Pau. Au matin, elle traverse Bordeaux. Mais elle tombe en panne à proximité du pont de pierre. Les gardiens se préoccupent de chercher une autre auto. Pétain dort tranquillement dans le fond de la voiture. L'auto d'une administration est mise à la disposition du cortège. Pétain descend de voiture et sous l'œil stupéfait des quelques passants monte dans l'auto.

16 HEURES. — Le cortège arrive à La Pallice avec deux heures de retard.

JEUDI, 19 HEURES. — Une corvette de la Marine nationale mouille à proximité de l'aviso « Amiral-Mouchez », arrivé le matin en rade de La Pallice. Le navire n'avait pas pénétré dans le port. De plus, tout l'équipage avait été consigné à bord.

19 H. 15. — Les deux bâtiments appareillent.

20 HEURES. — Pétain embarque à bord de la vedette qui le transporte à bord de l'aviso. Il y passe la nuit.

VENDREDI MATIN. — Le navire se dirige vers l'île d'Yeu, nouvelle résidence du condamné.

LES CRIMINELS DE GUERRE devant leurs juges

DACHAU :

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, 16 novembre. — Le procès des tortionnaires de Dachau a commencé hier devant 400 personnes, parmi lesquelles le général Truscott (successeur de Patton).

Les 45 inculpés sont accusés d'avoir fait périr 35.000 personnes. « L'accusation n'est pas régulière — a prétendu la défense — puisqu'elle ne comporte pas l'identité des victimes, ni les détails, ni les dates des crimes commis... »

Les conclusions de la défense ont été rejetées.

NUREMBERG :

NUREMBERG, 16 novembre. — Un film retraçant les étapes de l'agression nazie sera projeté au cours du procès des criminels de guerre. Hitler, Goebbels, Goering... et les grands chefs nazis en seront les vedettes. La projection durera quatre heures.

BELSEN :

LUNEBOURG, 16 novembre. — Le verdict du procès de Belsen ne sera pas prononcé aujourd'hui

ARRESTATION D'ALBERT GŒRING

LONDRES, 16 novembre. — La police tchécoslovaque, aidée par la Military Police, vient d'arrêter Albert Goering, frère d'Herman, et directeur des usines Skoda, pendant l'occupation.

LE "BOUCHER DE VARSOVIE" arrêté à Tokio

TOKIO, 16 novembre. — Le colonel Meisinger, surnommé le « boucher de Varsovie », arrêté à Tokio, a tenté de se suicider avant d'être transporté en Europe, où il doit être jugé.

LE PRIX NOBEL à la poétesse chilienne Gabriela Mistral

STOCKHOLM, 16 nov. — Le Prix Nobel de littérature (121.333 couronnes, soit environ 1.400.000 francs) a été attribué à la poétesse chilienne Gabriela Mistral.

Les prix Nobel de chimie pour 1944 et 1945 ont été respectivement attribués au savant allemand O. Hahn et au savant finlandais M. Virtanen.

...En 1904, un autre Mistral avait déjà eu le prix Nobel : Frédéric Mistral, notre grand félibre.

UN INDUSTRIEL COLLABORATEUR DEVANT LES JUGES

L'industriel Legueu, directeur des usines Carbone-Lorraine, à Gennevilliers, comparaîtra prochainement devant la Cour de justice.

Legueu est responsable, outre une collaboration industrielle très active, de l'arrestation de 21 otages, dont cinq ne sont pas revenus des camps de concentration.

Les permissionnaires algériens rapportaient du haschih

Des inspecteurs de la Police judiciaire ont arrêté, place du Parvis, l'Algérois Ebrahim Chabanne, 50 ans, 61, rue Dauphine, qui vendait du haschich dans certains bars.

Arrêté, Chabanne a déclaré qu'il recevait le haschich d'un Algérien, Mohamed Othman Ben Amar, 71, rue de Valenciennes, à Denain (Nord). Ce dernier, arrêté à son tour, a donné l'adresse et le nom de son fournisseur Serghini Amar, âgé de 55 ans et domicilié 28, rue Jean-Jaurès, à Auby (Nord). Celui-ci, interrogé, a indiqué à son tour que la drogue lui venait des permissionnaires algériens revenant en France.

La pastille, de deux grammes environ, étant vendue 40 francs, le bénéfice de ceux-ci a été de 200.000 francs.

UNE GRANDE ENQUÊTE DE PAUL BRINGUIER (1)

Qu'est-ce qui ne va pas en France ?

VOICI POURQUOI la justice boite

UN SEUL MAGISTRAT EN FRANCE A DROIT A UNE AUTO

Il est juge à Paris. C'est un magistrat de la vieille école qui n'a de sa vie mis un col mou, ni une cravate rayée, et qui tient à honneur de paraître dix ans de plus que son âge. Il habite avec sa famille, sa femme, ses trois enfants, le portrait de son père le procureur, un appartement sombre et silencieux au quatrième étage d'une maison du quartier latin. Il gagne moins que le mari de sa concierge qui est adjudant de gardes républicains et infiniment moins que la concierge elle-même qui rend quelques services aux locataires, en beurre et contre-filet. Pas à ceux du quatrième précisément. Le budget du juge lui permet tout juste d'honorer sa carte d'alimentation.

Pendant la guerre est venu s'installer dans le luxueux appartement du premier étage un marchand de ferraille devenu gros fournisseur de la Luftwaffe. Assis devant son assiette de rutabagas, le juge entendait arriver les autos de la Kommandantur qui amenaient les invités en uniformes verts aux dîners en musique de son voisin.

Notre magistrat n'a pas le caractère emporté. Il incline plutôt à l'indulgence. Pourtant, à la libération, il se dit :

« On va enfin rire un peu. »

Et quand il rencontrait son voisin dans le couloir, il le toisait de haut, sévère. L'autre, jaune, multipliait les saluts qui restaient sans réponse.

On commença à châtier des collaborateurs. Notre juge se fit les dents sur quelques journalistes cupides et sans talent, des miliciens obscurs. Puis encore des journalistes. Puis encore des miliciens. Les mois passèrent. Le voisin du premier reprenait des couleurs et commençait même à ricaner, quand il rencontrait le juge. Il reprit ses dîners en musique. D'autres autos amenèrent d'autres invités et parfois ces autos portaient des plaques tricolores.

Un jour, notre magistrat ne se contint plus. Comme il revenait pour la cinquième fois au ministère de la Justice pour essayer de régler l'affaire d'un arriéré de 165 francs que l'administration refusait de lui reconnaître, il rencontra un haut fonctionnaire de l'endroit qu'il connaissait un peu. Il osa lui parler du scandale du brocanteur de la Luftwaffe. L'autre eut un sourire indulgent et narquois :

— Tout doux, tout doux, monsieur le juge. Vous avez pourtant de l'expérience. Vous savez bien qu'au-dessus de dix millions, une escroquerie s'appelle une « spéculation hardie ». Un bonhomme qui a fait des émissions à la radio allemande pour six mille francs par mois, ça c'est de la collaboration à douze balles dans la peau. Mais un fournisseur de ciment, de camions, de textiles, d'armes à l'envahisseur, ça c'est de la haute économie politique. Vous ne connaissez pas le truc encore ? Mon pauvre ami ! Pendant quatre ans, on est le fournisseur de la Kommandantur, on encaisse quelques centaines de millions. Quand les carottes sont cuites — en juillet 44 — on distribue quelques dizaines de millions à bon escient, s'il le faut, on subventionne la caisse d'un groupe de résistance. Et on n'a plus qu'à se laisser vivre, en se payant la tête, par surcroît, des authentiques combattants de l'armée intérieure que l'on a proprement endormis et bafoués. A l'heure du règlement de comptes, on peut encore se payer pas mal de consciences, des témoignages éloquents. Et c'est bien le diable si l'on n'arrive pas à déjeuner avec quelque ministre... ou ministrable. Croyez-moi, monsieur le juge, ne fourrez pas votre nez là-dedans. Vous y laisseriez votre dernière chance de finir votre carrière comme conseiller de première...

Notre magistrat a rentré son menton pointu dans son haut col dur et est parti, sans mot dire. Trois jours après, à sa porte, il a rencontré son voisin. Il pleuvait, il faisait froid. Le haut-cylindres du brocanteur attendait, avec son chauffeur en livrée.

— Sans façon, monsieur le juge, voulez-vous que je vous dépose au Palais ? C'est mon chemin. C'est pitié de voir un monsieur comme vous patauger à pied.

Le magistrat est passé, la tête haute. Mais il a tout de même murmuré :

« Merci, monsieur... ».

On ne sait jamais.

2.366 traîtres condamnés à mort, mais...

C'est un lieu commun de crier au scandale de l'épuration. Le problème de l'épuration était un problème politique, un problème de gouvernement. Le gouvernement n'a pas su le résoudre. Il fallait frapper vite, et fort, liquider les traîtres en cour martiale. On a tergiversé, on s'est débarrassé de la besogne entre les mains de la justice traditionnelle. Ces magistrats n'étaient ni compétents, ni libres. Malgré les assimilations que l'on a imaginées, malgré les accommodements acrobatiques, la collaboration sous ses multiples aspects n'était pas prévue dans le code pénal. Pour les grands cas politiques, les magistrats ont été l'objet de pressions précises, à la fois et contradictoirement du gouvernement, de la presse, des diverses factions de l'opinion publique. Pour les autres ils n'ont jamais su à quoi réellement ils condamnaient les accusés, ils n'ont jamais été assurés que leur arrêt serait respecté. Constamment le gouvernement qui leur avait laissé la responsabilité du jugement devant la nation a réformé ce jugement à sa guise, a pris en silence, hors de toute publicité, la véritable décision.

Sur 2.366 condamnations à mort par les tribunaux, combien ont été exécutées ? Peut-être pas 30 %. On a gracié par charrettes entières. Le tarif des condamnations aux travaux forcés n'a aucune valeur. On a vu des condamnés à perpétuité être graciés au bout de 10 mois... Enfin le taux des mêmes crimes a été toujours fonction, dans des proportions ahurissantes, du jeu, de sa prédominance politique, de l'interprétation différente des articles du code, des influences extérieures.

On a fusillé le vieux Paul Chack et on a infligé la ridicule condamnation de 5 ans de prison à l'adjoint de Déat. On a condamné aux travaux forcés à perpétuité le secrétaire d'Hérold Paquis, qu'on a tapait, pour 3.000 francs par mois, les lettres de son patron, et on vient de libérer ce célèbre aviateur français qui avait mis au service de la Luftwaffe une équipe entière de pilotes...

Je ne reviens pas sur ce qui a été étalé des semaines durant dans la presse. Le procès Pétain, le procès Laval, dans leur forme, ont déshonoré la justice de la France. Jamais, aux pires moments de notre histoire, notre pays n'a été traité par l'opinion étrangère avec autant de mépris. Le procureur Mornet, vieux bouc hérissé dans sa robe rouge, le président Mongibeaux, recroquevillé dans son hermine jaunie, ont fait figure de pitoyables guignols.

Ce que l'on ne connaît pas, c'est le drame humain que couvrent ces défroques solennelles.

Les loques sous l'hermine

La justice est, dans l'esprit des fondateurs de la République, le troisième pouvoir de l'Etat, après l'exécutif et le parlementaire. Il est indépendant, il est libre. Napoléon l'avait bien compris, ce problème de l'indépendance des magistrats, qui, en 1806, leur faisait allouer un traitement de 25.000 francs — un million de notre monnaie.

Aujourd'hui, un juge suppléant gagne 5.500 francs par mois — un peu moins qu'un jeune zergent d'infanterie. L'huissier qui annonce au seuil de la salle d'audience, respectueusement « Le Tribunal ! » gagne parfois plus que tous les membres de ce tribunal réunis. On avait accordé aux magistrats des indemnités de fonction. Elles viennent de leur être supprimées.

Un juge d'instruction a toujours gagné moins que le commissaire de police ou le capitaine de gendarmerie placés sous ses ordres. Désormais, c'est, pour le traitement, d'un sous-officier de gendarmerie qu'il est l'inférieur.

Un président de tribunal, en province, reçoit une somme forfaitaire de 20 à 30.000 francs par an pour entretenir le palais de justice, payer le concierge, le chauffage, l'entretien, le téléphone. Alors, lentement, inexorablement, les temples de la justice pourrissent, les tapisseries s'effondrent, les fauteuils éventrés laissent surgir leur crin, les planchers se disjoignent. Au tribunal d'un chef-lieu du Sud-Est, une pancarte a été suspendue au-dessus de l'unique appareil téléphonique :

« LES MAGISTRATS SONT PRIÉS DE N'USER DU TÉLÉPHONE QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ ABSOLUE POUR ÉVITER LES DÉPASSEMENTS DE CRÉDITS. »

1 SUITE PAGE 2

UNE EXCLUSIVITÉ France-soir — DE BADEN A PARIS, VIA STRASBOURG

"Il y a eu beaucoup de dégoûtants parmi les collaborateurs" ...nous dit OTTO ABETZ

L'ancien ambassadeur nazi livrera-t-il les noms de ceux qu'il appelle « les mouchards de la Gestapo » ?

(De notre envoyé spécial René DELPECHE.)

« Rucksack » au dos et « massenottes » aux mains, Otto Abetz a fait ce matin sa rentrée à Paris.

Personne autour de nous ne reconnaissait, dans cet homme encore jeune, grand et robuste, à la mise correcte sinon soignée, l'ex-représentant du Reich en France. L'homme a encore fière allure, en dépit de la fatigue et des privations qu'il a subies ces dernières semaines.

Très simplement — et, il faut l'avouer, sans arrogance aucune — il s'était d'abord plié à toutes les formalités.

La seule protestation que je lui ai entendu formuler, et ce assez timidement, avait trait aux menottes qu'on lui passa depuis son départ de Bâle. Depuis quinze heures, je suivais l'ancien ambassadeur :

— Jusqu'à ces jours derniers, me dit-il, je jouissais de certains égards, et je pouvais espérer que cela continuerait puisque, ainsi qu'on me l'a assuré, on n'a pas retenu contre moi l'inculpation de crimes de guerre.

Otto Abetz m'a dit...

— Vous n'ignorez pas que vous allez être jugé à Paris ?

— Naturellement. Je m'y rends comme à un tournoi pour prouver la pureté de mes intentions et de mes actes. Je ne suis pas un criminel de guerre. Les officiers qui m'ont arrêté à Sœckingen, à quelques lieues de ma retraite dont j'ai fixé le paysage par le dessin que je vous confie, en étaient convaincus. Ils me l'ont assuré. J'ai toujours été un pacifiste et un ardent partisan d'une politique de rapprochement franco-allemand.

— Votre activité ?

— Elle comporte trois phases dans cet ordre d'idée. La première, se situe de 1928 à 1933, alors que j'étais à Paris professeur de dessin, mais aussi président des « Jeunesses du Pays de Bade ». L'activité que j'avais alors était d'un caractère purement privé et ne m'a pas valu, que je sache, aucun reproche de la part des Français.

« La seconde phase, qui va de mars 1933 à juillet 1939 — date de mon expulsion de Paris — est la plus critique. On m'avait alors accusé de me livrer à l'espionnage, d'être le chef de la Cinquième colonne. Certains de vos confrères ont même été jusqu'à m'accuser formellement de tentatives de corruption de la presse. Les protestations que j'ai alors élevées ont été vaines. C'est alors que je décidai d'intenter un procès en diffamation.

L'autorisation de rentrer en France me fut refusée.

Il est bon, cependant, de préciser que le gouvernement français fit, à l'époque, une déclaration plutôt favorable à mon égard.

« La troisième et dernière phase de mon activité — la seule qui ait eu un caractère officiel — fut ma tâche d'ambassadeur.

Une longue journée s'est écoulée. Otto Abetz va-t-il demeurer longtemps à Strasbourg ? Hier soir, à 18 heures, on ne savait encore rien à la prison, concernant son transfert pour Paris. Celui-ci, tenu secret, avait pourtant été décidé quelques heures plus tôt. Impossible d'en obtenir confirmation. Abetz lui-même ignorait tout de son voyage précipité.

A 20 heures, on sut enfin qu'un compartiment était retenu dans l'express de 21 h. 5. A cette heure, j'étais déjà dans le train malgré les gendarmes : je réussis à demeurer dans le sillage du prisonnier. Le voyage Strasbourg-Paris dura douze heures ; il fut peu d'instants pour échanger encore, en cachette, quelques mots avec Abetz.

— Il y a eu beaucoup de types dégoûtants parmi les collaborationnist s, dit l'ex-représentant d'Hitler. Mais à côté des mouchards de la Gestapo, de ces jouisseurs, de ces trafiquants du marché noir, il y a eu des gens, en France, convaincus et sincères.

Abetz ne veut pas formuler d'autres appréciations et ne nomme personne.

— Laval est mort. Paix à ses cendres... Je considère qu'il s'est sacrifié et que sa tâche, extrêmement ingrate, lui a coûté la vie. Après chaque guerre perdue, il faut que des hommes se sacrifient pour le pays. Chez nous, ce fut Hindenburg ; chez vous, ça a été Pétain.

Dans le wagon surchauffé, le gendarme a entr'ouvert la porte. J'entends l'un d'eux dire à Abetz :

— Votre retour n'est pas le même que celui de 1940...

— Il faut être philosophe !... Souvent lors de mes rentrées à Paris, sous l'occupation, j'avais de plus graves soucis qu'aujourd'hui.

Avec une heure et demie de retard, le train arrive enfin à la gare de l'Est où Otto Abetz, attendu par des magistrats du 2e tribunal militaire et par le commissaire Bergé, de la Direction des Renseignements généraux de la Sûreté nationale, est littéralement escamoté pour être conduit rue des Saussaies.

Interrogatoire à la Sûreté

Il est 6 h. 45 quand la voiture qui amène Otto Abetz s'arrête dans la cour de la Sûreté nationale, rue des Saussaies.

Le commissaire Berger fait entrer l'ex-ambassadeur dans son cabinet. Il procède à un premier interrogatoire d'identité

Otto Abetz, transféré de Strasbourg, est à la sûreté. Ses gardes du corps l'ont escamoté aux journalistes, à l'arrivée en gare de l'Est, à 8 h. 30 ce matin, en le faisant passer par un monte-charge de bagages. Mais notre reporter a réussi à rejoindre la voiture qui amenait le criminel nazi jusqu'à la rue des Saussaies. Ci-dessus : Otto Abetz est l'hôte provisoire du commissaire Bergé.

M. BYRNES COMMENTERA CE SOIR LA DÉCISION des "Trois Atomiques"

WASHINGTON, 16 novembre. — Le texte du communiqué résumant les résultats des conversations tripartites sur l'énergie atomique a été lu à 11 heures, la nuit dernière, par M. Truman en personne aux journalistes réunis dans son bureau.

M. Byrnes prononcera ce soir un important discours radiodiffusé. Il parlera notamment des problèmes relatifs à la bombe atomique.

M. Attlee, qui quitte Washington aujourd'hui pour se rendre au Canada, « se félicite de l'heureuse issue de son voyage ». Il a obtenu, en effet, que l'Angleterre partage avec les Etats-Unis le secret des procédés de fabrication de la bombe atomique. Cependant, quant à son plan de ramener l'U.R.S.S. à la table de conférence en lui promettant, à elle aussi, communication du précieux secret, il n'en reste pas grand'chose.

On se demande si l'U.R.S.S. se montrera désireuse de participer à la commission prévue par le communiqué de Washington. Pendant leurs entretiens, MM. Truman et Attlee n'avaient maintenu aucune liaison avec Moscou.

Le « News Chronicle » critique vivement « la dangereuse imprécision » du communiqué de Washington. La froideur de ce communiqué, estime la presse londonienne, ne saurait créer demain une atmosphère de confiance internationale.

Personne n'a vu vivante Mme SAUTY DE CHALON

depuis son passage à la frontière belge

La jeune femme qui était en compagnie de militaires ne semblait alors avoir aucune crainte

LILLE, 16 novembre (De notre correspondant particulier). — Les cantonniers, mardi matin, découvraient au bord de la route de Cambrai à Saint-Quentin, sur le territoire de Masières, un tas de sable suspect. Quelques pelletées mirent au jour un cadavre de femme entièrement nu. A côté du cadavre, un bas de soie qui avait servi à étrangler la malheureuse.

La police mobile fut prévenue. Son enquête fut rapide : le tas de sable jaune au bord de cette antique chaussée romaine, avait caché le corps de Moussia Sauty de Chalon, 31 ans, née Serguien, femme d'un lieutenant d'artillerie, conseiller à la Cour des Comptes de Paris, et mère de deux jeunes enfants. Le corps fut reconnu par le mari accouru aussitôt sur les lieux.

« France-soir » avait, il y a quelques semaines, signalé l'inquiétante disparition de cette jeune femme. Elle était partie de Paris le 24 septembre 1945 pour aller passer quelques jours chez des amis en Hollande. Elle s'était revêtue pour la circonstance, et d'une façon irrégulière, d'un uniforme d'A.F.A.T. et s'était munie d'un ordre de mission.

Le 29 septembre, elle entreprenait son voyage de retour et passait la nuit du 30 au 1er au Palace Hôtel, à Bruxelles, qui est un établissement réquisitionné pour les militaires de passage. Le 1er octobre, la jeune femme envoyait de Bruxelles une carte à ses amis de Hollande : « Je rentre à Paris. Amitiés. — Moussia. » Depuis ce moment-là, on n'avait plus aucune nouvelle à son sujet. L'enquête de la police belge a pu, cependant, prouver qu'il y a quelques semaines, la jeune femme était passée dans une équipe d'automobilistes militaires, et qu'hommes et femmes avaient été contrôlés à Mons, en Belgique.

Mme Sauty de Chalon ne paraissait pas alors avoir de craintes et n'être nullement menacée par ses compagnons de voyage.

La police mobile de Lille s'essaie actuellement à percer les circonstances vraiment tragiques de ce drame.

Ce n'est pas un "magazine féminin" de plus... ELLE ...sera l'hebdomadaire de Toutes les Femmes

Mais en raison des limitations de tirage, vous n'en trouverez plus le 21 novembre, si vous ne le retenez pas

DÈS A PRÉSENT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX HABITUEL — 24 PAGES — 15 FRANCS

ANNE et MARY
FEMMES PIRATES

GRAND RÉCIT HISTORIQUE — DE PIERRE NÉZELOF

Le jeune John Read qui allait chercher fortune aux Antilles — mars 1715 — est obligé, pour avoir la vie sauve, de s'enrôler parmi les pirates du Red-Blood, *commandés par le capitaine Rackam, dit Calico Jack, qui se sont emparés du galion espagnol sur lequel il voyageait. Au cours de l'abordage d'un vaisseau marchand, Read sauve la vie à son camarade, l'intrépide Bonny. Une profonde amitié s'établit entre les deux jeunes gens. Et, un soir, au cabaret du* Singe jaune, *à la Tortue, repaire des flibustiers, Bonny avoue à Read : « Je suis une femme... Je m'appelle Anne ». Et Read répond : « Je suis une femme aussi. Mon nom est Mary ». Sa mère, ayant perdu un fils, l'avait, dès l'enfance, habillée en garçon et, à la mort de sa mère, Mary avait été tour à tour valet, matelot, fantassin, cavalier, mariée, aubergiste et veuve. Rackam, qui est l'amant d'Anne Bonny, s'entretient avec Mary Read.*

Une amazone

JE voulais aussi, dit Rackam, te demander de m'excuser, Mary ; cette nuit, je me suis conduit comme un ivrogne, ce n'est cependant pas mon habitude...

La jeune femme fit un geste pour signifier que cet incident n'avait aucune importance.

— Si, reprit-il, je veux que tu saches, je désapprouve ces hommes qui se saoulent comme des porcs... mais j'étais si heureux !... Tu comprends, Mary, je craignais de perdre Anne à cause de toi.

Mary Read considéra avec étonnement cette brute que l'amour pouvait rendre plus faible et plus désarmée qu'un enfant. Cet homme que la mort suivait comme son ombre avait donc un cœur et ce cœur était vulnérable :

— Tu l'aimes donc tant ? demanda-t-elle.

Il dit sans lever les yeux :

— Si je l'aime !

— Pourquoi, alors, n'en faistu pas la femme ?

— Elle est mariée, oui, mariée devant le pasteur...

— Mariée !

— Cela t'étonne ? Elle ne t'a donc pas raconté sa vie ?

— Pas encore. Elle devait le faire ce matin, mais elle s'est tue et je devine que ces confidences lui sont pénibles.

— Oui, dit Rackam d'un air sombre, ce mariage fut l'erreur de sa vie, un coup de tête qu'elle n'aime pas à rappeler. Somme toute, un malheur. Ecoute, puisque tu es son amie, et que tu l'as sauvée de la mort, tu as le droit de savoir qui elle est, et quelles circonstances l'ont amenée sur le « Red-Blood » à nos côtés.

Calico Jack tira une courte pipe de sa poche, atteignit sur une tablette un pot en faïence de Delft, souleva le couvercle d'étain et, avec des gestes lents, bourra son brûle-gueule d'un tabac noir de Cuba qu'il alluma ensuite avec un briquet. Il s'enveloppa un instant de fumée et commença :

— Anne est née à Cork, en Irlande, voici à peu près 28 ans ; son père était un avocat connu de la ville ; toutefois sa mère n'était point la femme de l'avocat mais la jeune servante de la maison qui avait eu trop de bontés pour son maître. L'enfant, imputée à quelque garçon boucher de la ville, fut élevée chez son propre père sans que l'épouse légitime soupçonnât cette intrigue. Bref, tout le monde était heureux et aurait pu continuer à l'être si un fâcheux hasard n'était venu brouiller les cartes de ce subtil jeu à trois. La belle-mère de l'avocat étant venue voir sa fille, celle-ci, sans en avertir son mari, lui céda sa chambre et prit la mansarde de la servante qui fut envoyée au grenier.

« La première nuit, la jeune femme ayant soufflé sa chandelle était sur le point de s'endormir, quand elle entendit un bruit. La porte s'ouvrait doucement... Elle allait crier, mais dans un rayon de lune elle reconnut son mari, la chemise au vent et le bonnet sur la tête... Que venait-il faire là ? Avait-il besoin de quelque chose ? Etait-il malade ?... Un vague pressentiment lui cloua la langue. Son inquiétude fut de courte durée, car la suite lui démontra combien l'état de santé de son époux était excellent. En effet, lui, sans s'apercevoir de sa méprise, il entreprit et répéta ses assauts avec une chaleur qui témoignait de son excellente condition physique. La nuit pour la jeune femme se passa ainsi en découvertes précieuses ; mais le lendemain, avec le jour, tout se gâta. En un instant la maison fut en révolution ; l'épouse bafouée criait à la trahison et sa mère encherissait ; mais l'affaire s'envenima quand elles prétendirent chasser la servante et son enfant... L'avocat, qui était très attaché à sa maîtresse et à sa fille, tint bon, et le scandale devint public. On sait qu'en Irlande comme en Angleterre le scandale vous coule un homme bas, comme la bordée d'un valsseau à trois ponts le fait d'un méchant sloop de cinquante tonneaux. L'avocat vit sa clientèle fondre, ses affaires tomber en déconfiture, ses concitoyens lui tourner le dos. C'était un homme entêté, il ne voulut pas céder. Il vendit ses biens, rassembla tout ce qui lui restait de fortune et s'embarqua pour les Amériques avec sa maîtresse et sa fille. Il s'installa dans la Caroline du Sud où il achcta une plantation importante.

« Quelques années passèrent. L'enfant, Anne, devenait une belle jeune fille à qui la vie offrait ses plus sûres espérances... Sa mère étant venue à mourir, elle prit la direction de la maison et des esclaves avec une autorité d'homme né pour le commandement. Dès son plus jeune âge, elle s'était révélée comme une enfant terrible que rien ne pouvait faire céder, pas plus les prières que les menaces ou les châtiments ; en grandissant, l'impétuosité de son caractère s'accrut encore. Elle n'aimait que les exercices violents, la chasse, le maniement des armes. Un jour, elle blessa grièvement à coup de canif son institutrice anglaise qui lui refusait un livre où des singes et des perroquets étaient représentés en couleurs. Peu à peu, son activité débordait de la maison et s'étendait maintenant à la plantation tout entière... Du matin au soir, elle la parcourait à cheval, les cheveux au vent, la cravache à la main, veillant à tout, tour à tour adorée ou maudite par les esclaves, à qui elle n'épargnait selon son humeur du moment, ni les douceurs ni les coups, voire les supplices... Ah ! comme elle devait être belle, et comme j'aurais voulu la connaître à cette époque ! »

A parler de la femme qu'il aimait, Rackam s'animait et un feu sourdois recommençait à dévorer ses prunelles glauques :

— Tu comprends, Mary, à cette époque, elle était neuve, elle était vierge... aucun homme ne l'avait encore connue... Ce n'était pourtant pas les prétendants qui lui manquaient ; le père Bonny était riche, et elle était fille unique... Une brochette de godelureaux ailéchés tournaient sans cesse autour de ses culottes, car déjà, elle ne portait guère de robes ; mais elle les ignorait, ces chiens échauffés, ou les rabrouait, à moins qu'elle ne tombât sur eux à coups de cravache, ni plus ni moins que sur ses nègres... L'un d'eux, un jour, s'étant montré trop entreprenant à son gré, elle le rossa de telle façon que le drôle dut garder le lit une bonne semaine. Mais elle ne voulait pas entendre parler de mariage, du moins avec les jeunes gens qu'elle connaissait... Elle rêvait d'autre chose, et d'autres hommes ; la vie libre, peuplée de chevauchées, l'emportait déjà sur les routes de l'aventure. Souvent ses promenades l'amenaient au bord de la mer, alors, elle lançait dans les vagues son cheval qui y entrait jusqu'au poitrail, et là, la chevelure rebroussée par le vent du large, elle regardait, comme tu le faisais à Hull, l'immensité où passent ces voiles qui emportent les cœurs toujours prêts à bondir en avant.

« Le père d'Anne avait, à diverses reprises, traité des affaires importantes avec des flibustiers, il leur avait notamment acheté des lingots d'argent pris sur des navires espagnols, ou qu'ils avaient repêchés avec l'aide de plongeurs caraïbes dans de vieux galions coulés au fond du golfe de Floride.

« Quand les flibustiers étaient à terre, Anne ne les quittait pas, elle buvait et mangeait avec eux, et les interrogeait sans se lasser jamais d'écouter le récit de leurs exploits. Un jour, parmi eux, elle fit la connaissance d'une jeune matelot.

DEMAIN :

Comment le « Red-Blood » perdit ses ancres, mais gagna une femme

LA JUSTICE BOITE: personne ne veut être magistrat

SUITE 1

Personne ne veut être magistrat

Vous pouvez courir, maîandrins, notaires qui levez le pied, fraudeurs dont le dossier vient de révéler les méfaits. Les juges d'instruction en sont réduits à lancer leurs instructions à la police, à la gendarmerie par cyclistes ou par la poste.

Il n'est pas un capitaine, je l'ai dit naguère, qui n'ait son auto. Savez-vous combien de voitures sont attribuées officiellement à la magistrature en France ?

Une. Seul, le procureur de la République de Paris a droit à une auto. Les procureurs généraux de province vont à pied, le procureur général près la Cour de cassation va en métro.

Aux cérémonies officielles, quand les autorités parlementaires, militaires, municipales sont descendues de leurs conduites intérieures, entre deux haies de gardes républicains, on voit arriver, essoufflés, crottés, se frayant un chemin à travers la foule, de vieux messieurs à haut col rigide. C'est la haute magistrature de la France.

Désormais comment voulez-vous réclamer à ces humiliés l'affectation d'un prestige constamment bafoué ? Devant les trafiquants de milliards comme devant les politiciens qui traitaient à leur table les maîtres du Reich, comment ne subiraient-ils pas un complexe d'infériorité ? Ils ne retrouvent leur assurance que devant les médiocres. C'est pourquoi les seuls procès où la justice a eu une voix sereine ont été ceux des lampistes, jugés par ces petits fonctionnaires qui cachent sous leur hermine du linge effrangé.

Prochains avantages pour les chômeurs...

Les indemnités de chômage seraient portées de 7 fr. 80 à 10 fr. 50 l'heure pour les célibataires, et de 11 fr. 20 à 16 fr. 50 pour les chefs de famille, avec rétroactivité à la date du 15 septembre.

D'autre part seraient indemnisés les travailleurs effectuant moins de 40 heures, et les heures perdues par suite des restrictions de courant seraient intégralement payées.

Le serment à Pétain, cette servitude

Par surcroît, en face des grandes responsabilités de la justice politique, ils étaient tous frappés d'une servitude terrible. Ils avaient prêté serment de fidélité à Pétain. Un seul magistrat, en France, avait refusé de le faire. Seul il aurait pu tenir tête sans arrière-pensée, sans timidité, sans remords, à un Laval, goguenard, sûr d'avoir barre sur ses juges.

Il est voué à juger des vols à la tire, dans l'ombre d'une petite chambre correctionnelle.

Voilà les clochards du troisième pouvoir de la République. Sur 250 postes à pourvoir, cette année, les examens d'entrée à la magistrature ont eu 80 candidats, 367 postes sont actuellement vacants.

— **La justice est à l'agonie**, a dit récemment le garde des Sceaux d'une voix solennelle.

Je trouve cette phrase très drôle. Ce serait celle de l'empoisonneur qui, après avoir fait avaler à sa victime son petit verre d'arsenic, lui dirait :

— **C'est ennuyeux, vous allez mourir et je ne peux rien faire pour vous.**

Paul BRINGUIER.

(Copyright by France-soir and Paul BRINGUIER)

(1) Voir *France-soir* daté des 24, 26, 27, 30, 31 octobre, 1er, 6, 10, 11, 13, 14 et 15 novembre.

Aujourd'hui à Maisons-Laffitte

PRIX DE BONNEUIL

(A vend. — 50.0000 fr. — 1.000 m.)

1. Nick ..... G. 36
— (J. Bompart) ..... P. 17
2. Guenolée (J. Laumain) ..... P. 101
3. Stendhal (G. Taylor) ..... P. 18

Non placés : Laurier, Daguette, Martina, Le Caduce, Valmy VI, Carbul, Soandja, Miss Printemps, Trinquette, Parabola, Tarente, Ksara II, Olympa, Sauvetat.

1/2 long., 1/2 long., encolure.

PRIX DU VERT CLOS

(Apprentis. — 75.000 fr. — 2.500 m.)

1. **Lyliana** ..... G. 37
(C. Maire) ..... P. 17
2. Bali (R. Rabbe) ..... P. 28
3. Photrang (R. Quentin) ..... P. 29

Non placés : Passe Rose, Le Daim II, Claude, Her Last, Le Bretteur, Mille et Une Nuits, Pomme Douce, Aigastro.

1 long. 1/2, 1 long. 1/2, tête.

PRIX DU QUESNAY

(Hand. de 2 ans. 75.000 fr. 1.400 m.)

1. **Gold Point** ..... G. 43
— (P. Blanc) ..... P. 18
2. Diable de Gosse (M. Giovanelli) P. 27
3. Master Bob (J. Laumain) .... P. 21

Non placés : Laboureur, Flamboyante II, Tiarelle, Vulgan, Valerose, Tamise V, Vice Reine, Capricieuse, Antilliana, Belle Etoile VIII, Gem, Gold Cream, Corseau, Belle Lurette, Régina.

3/4 long., 1 long. 1/2, 1 long. 1/2.

RAVITAILLEMENT

RÉPARTITION DE CLEMENTINES ET D'ORANGES. — Aujourd'hui, 11e secteur (5e et 13e arrond.) et 12e secteur (banlieue).

LAIT. — Les arrivages de lait à Paris étant insuffisants pour les distributions normales aux J 3 et V, une répartition de lait en poudre va être faite, quantité correspondant à un quart de litre par jour, par consommateur des deux catégories.

BOURSE DE PARIS

VENDREDI 16 NOVEMBRE

Hésitantes au début, les valeurs françaises font meilleure contenance par la suite. Internationales en progrès, principalement le Suez.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 %	100 15	100 ..
3 % Amortissable	101 10	101 10
3 % 1945 Amort.	99 35	99 35
5 % 1920	150 ..	150 50
3 1/2 % 1942	101 70	101 70
3 % 1942	98 45	98 40
Banque de France	18 700 ..	18.350 ..
Banque de Paris	1.390 ..	1.378 ..
Crédit Lyonnais	1.605 ..	1.620 ..
Suez	58.000 ..	59.000 ..
— civile	18.000 ..	18.350 ..
Métro	1 438 ..	1 426 ..
Shanghaï	2.115 ..	2.110 ..
C. P. D. E.	1.349 ..	1.325 ..
Cie Cie d'Electric.	3.550 ..	3 585 ..
Thomson	810 ..	820 ..
Forges Nord-Est	1 270 ..	1 270 ..
Courrières	486 ..	485 ..
Lens	610 ..	611 ..
Nickel	3.449 ..	3 360 ..
Penarroya	1.250 ..	1.250 ..
Fse des Pétroles	2.850 ..	2.850 ..
Gafsa	4.075 ..	4.030 ..
Air Liquide	1.270 ..	1.285 ..
Ugine	2.830 ..	2.825 ..
Kuhlmann	2.005 ..	2.005 ..
Péchiney	2.420 ..	2.395 ..

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Rhône-Poulenc	3.350 ..	3.350 ..
Saint-Gobain	5 640 ..	5.680 ..
Port du Rosario	19 600 ..	19 700 ..
Qulmès	29.000 ..	29 400 ..
Gaz Lima	3 100 ..	3 005 ..
Pont-a-Mousson	7 000 ..	6 905 ..
Lyonnaise Eaux	1.340 ..	1 325 ..
Transatlantique	420 ..	420 ..
Charb. Tonkin	4.700 ..	..
Mokta-el-Hadid	14.700 ..	14 650 ..
Dist. Indochine	1 140 ..	1 125 ..
Say	1.380 ..	1 390 ..
Sucr. Coloniales	2.140 ..	2 060 ..
Poliet et Chausson	4 800 ..	4 785 ..
Hévéas	1 229 ..	1 229 ..
Canadian Pacific	1 528 ..	1 565 ..
Central Mining	8 850 ..	9 100 ..
Geduld	2 980 ..	3 125 ..
Rio Tinto	5 350 ..	5 295 ..
Azote	7 000 ..	7 150 ..
Royal Dutch	14.050 ..	14 200 ..
H. V. A.	95 125 ..	..
Nestlé	48 000 ..	48 300 ..
De Beers	6 650 ..	6 825 ..
— préf.	6 800 ..	6 925 ..
Shell	1 735 ..	1 770 ..
U. M. Ht-Katanga	..	..

PLUS DE VA-NU-TETE

Lorsqu'on parlait naguère « d'une femme en cheveux » on marquait par là qu'il s'agissait d'une femme appartenant à la classe sociale la plus basse. Il n'en va plus de même aujourd'hui où les conséquences de la guerre ont obligé bien des femmes à s'adapter aux conditions d'une vie plus simple.

Il faut bien l'avouer, une femme les cheveux au vent manque tout à fait d'élégance et son charme y perd certainement.

C'est pourquoi la résille connaît en ce moment une grande vogue. Ce rien, posé sur les cheveux, transforme immédiatement la silhouette, et toute la féminité reparaît avec elle.

Adaptée à toutes les circonstances, elle est, par son prix modique, à la portée de toutes les femmes. Beaucoup de femmes qui, au théâtre, n'osent pas être tout à fait décoiffées, en arborent d'adorables : pailletées ou enrubannées, ou encore garnies de ruchers de tulle. Elles ne gênent pas leurs voisins et conservent tout le cachet de coquetterie discret qui les fait admirer. *(Communiqué)*

Depuis 5 ans
1re vente sensationnelle de Manteaux d'ASTRAKAN
garantis pleines peaux à partir de 35.000 FR.
jusqu'aux plus belles qualités Manteaux castorette et colombia noir 11 000 FR.
AUX FOURRURES
STAR
46-48, Boulevard de Strasbourg

GRANDE QUINZAINE DE LA FOURRURE chez TOUTMAIN
26, aven. des Champs-Elysées PARIS
GRAND CHOIX de MANTEAUX depuis 7.000 FRS

ANDRÉ LEDOUX
Crée la tenue idéale pour les sports
6, Pl. de la Madeleine - OPÉ. 22-20
PARIS-MÉGÈVE-CHAMONIX-LES HOUCHES

L. GUILLAUME 43e année, TRI. : 14-02
58 bis, Chauss.-d'Antin
Recherches, Enquêtes, Surveill., partout.

MICKEY ROONEY
de passage à Paris a fait ses confidences à la Femme Nouvelle
LE PLUS BEL HEBDOMADAIRE FÉMININ
LISEZ L'ARTICLE ET VOYEZ LES PHOTOS EXCLUSIVES dans le n° de cette semaine
TOUS LES JEUDIS
10 F.

CHINOISERIE

La F.C.I. interdit COPPI

Les footballeurs italiens ont plus de chance que leurs compatriotes cyclistes.

Les circonstances ont amené l'équipe nationale italienne à rencontrer la Suisse à Zurich devant les grands de la F.I.F.A.

Les dirigeants italiens ont su profiter de cette occasion unique pour défendre leurs intérêts sportifs. Ce fut un grand succès diplomatique qu'ils obtinrent là.

Bref, le Japon et l'Allemagne furent seuls bannis de la communauté.

Alors, pourquoi ne pas reconnaître les autres fédérations sportives italiennes ? La F.C.I. se formalise de devoir attendre jusqu'au 9 février prochain la décision de l'U.I. — qui ne fait d'ailleurs pas l'ombre d'un doute — au sujet de sa reconnaissance.

C'est illogique, puisque nous nous sommes déjà mis en règle avec l'U.C.I., disent les Italiens. Aussi les déplacements de nos coureurs à l'étranger seront désormais interdits.

Cela équivaut à une rupture diplomatique. Et Coppi ne courra pas à Zurich dimanche. Dousset est enchanté, car il est désigné pour effectuer le remplacement. — A. C.

Le 2 décembre du sprint

Van Vliet, Scherens, Gérardin, Faieh, Hansen, Derksen, Senfftleben et Cautenet furent les premiers sprinters engagés pour l'épreuve du 2 décembre au Vel' d'Hiv'.

Mais on donnera aussi sa chance à un huitième homme : le vainqueur d'une poule de vitesse qui sera disputée le 25 novembre. Iacoponelli, Gouëry et Dégelas sont parmi les favoris.

AU SPRINT

LE LIEU OU SE JOUERA le match France-Belgique de football sera connu samedi.

★ ★ ★

ESCOLA, QUI AVAIT DEMANDÉ un secours à la F.F., vient d'obtenir cinq mille francs.

★ ★ ★

L'INTERNATIONAL CHAYRIGUES, fixé à Avranches, dirigera désormais l'équipe de football locale.

★ ★ ★

L'EQUIPE DE RUGBY de la « Royal Australian Air Force » jouera le 4 décembre à Lyon.

France-Autriche, à Vienne, le 5 décembre si...

Le général Béthouard, commandant l'armée française d'occupation en Autriche, a fait demander à M. Jules Rimet d'envoyer une sélection française en Autriche pour y rencontrer une sélection autrichienne.

En réponse à cette demande, M. Rimet a décidé d'y envoyer tout simplement l'équipe française qui rencontrera l'équipe d'Autriche le 5 décembre à Vienne, à condition toutefois que des facilités de transport puissent être envisagées.

Dynamo à Paris ?

M. Jules Rimet, président de la F.F.F., a reçu une demande du gouvernement français sollicitant l'autorisation, pour un club parisien, de rencontrer le club russe Dynamo à Paris, au bénéfice de l'Association d'entraide à la France Combattante.

M. Rimet a accordé cette autorisation et nous croyons savoir que le Racing Club de Paris est sur les rangs. Mais aucune date n'a encore été fixée.

★ ★ ★

UNE INDEMNITE SUPPLEMENTAIRE de cinq cents francs sera accordée aux arbitres dirigeant des matches de championnat de France professionnels.

13e JOURNEE DE CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

Tous les "Grands" en danger

Cette journée de championnat nous vaudra à peu près certainement un résultat important puisque, aussi bien en division nationale qu'en deuxième division les leaders, Saint-Etienne, Lille, Red Star, Lens d'une part, Stade Français, Nancy, Toulouse et Montpellier d'autre part, auront à fournir un rude effort pour échapper à l'étreinte de rivaux dangereux aux appétits aiguisés.

Les Stéphanois viennent d'être étrillés à Lens, et Bordeaux, par sa vitesse de contre-attaque, peut à son tour réaliser un exploit.

Lille se rend à Rouen où on ne gagne pas. Lens va à Sochaux qui, pour la circonstance, peut se rappeler sa gloire passée. Le Red Star, enfin, effectue le si périlleux déplacement sétois.

Comme on le voit, si nos quatre équipes de tête campent sur leurs positions, c'est qu'elles auront les reins solides.

La deuxième division, avec Angoulême-Nancy, Nantes-Stade Français, Nice-Montpellier, Antibes-Toulouse, nous offre avec quatre déplacements difficiles la perspective de rudes émotions.

Les vedettes, quelles qu'elles soient, sont loin d'avoir en poche leurs deux points.

René COTTEAUX.

« Un arbitre à poigne ! » souhaitent les Bordelais

Nous n'irons pas jusqu'à dire que Bunyan, l'entraîneur des Girondins, fait chaque soir bien gentiment sa prière.

Mais la ferveur avec laquelle il nous a dit, en joignant les mains : « Faites que nous ayons un bon arbitre dimanche à St-Etienne ! » attirera certainement la protection du Très-Haut sur ses poulains.

» L'arbitrage est en effet mon gros souci pour dimanche, a-t-il ajouté.

» Que le match soit fermement dirigé et tout ira bien !

» Nous aurons cependant à nous mesurer de la réaction que ne manqueront pas d'avoir nos adversaires après leur défaite de Lens.

Mais maintenant le leader ne fait plus figure d'épouvantail. Et pourquoi ne réussirions-nous pas aussi bien que les mineurs ?

» Les Stéphanois jouent vite ? Nous essaierons d'être aussi rapides qu'eux. Le Racing vient de s'apercevoir qu'il n'était pas facile de nous manœuvrer lorsque nous ne voulons pas nous laisser faire.

» Notre victoire sur les Parisiens est venue juste à point pour nous rendre le moral qu'une série de défaites nous avait fait perdre.

» Une victoire, dimanche, nous ouvrirait à nouveau le chemin de la première place.

Dany REBELLO.

LES « KIWIS » NÉO-ZELANDAIS sont loin des « ALL BLACKS »

(De notre envoyé spécial Maurice BLEIN)

CLERMONT-FERRAND, 16 novembre. — Dix mille spectateurs se pressaient hier au Stade Marcel-Michelin pour y applaudir les représentants du rugby néo-zélandais dont la dernière visite ici remonte au 8 octobre 1926.

Chaque camp marqua à l'autre quatre essais, dont deux furent transformés et seul un but de pénalité, sanctionnant un hors-jeu flagrant de plusieurs avants locaux, permit à l'arrière néo-zélandais Johns — le meilleur homme sur le terrain — de départager les deux équipes en donnant la victoire à son camp par 19 à 16.

Côté français : le demi d'ouverture marseillanais Chassagne qui, malgré ses 32 ans, devra être surveillé par les sélectionneurs de notre équipe nationale, perça d'une manière exceptionnellement brillante pour marquer trois essais ; tandis que le dernier fut signé par l'ailier Tridot (un autre candidat éventuel à la « cape ») sur un service impeccable du centre Baudry.

Côté néo-zélandais : le lieutenant-pilote Botting (un grand ailier racé de 23 ans) fut l'auteur des deux buts de trois-quarts des visiteurs, le premier sur une percée fulgurante du centre Barton et le second après que Goddard eut intercepté une passe mal assurée... ce qui fit hurler tout à fait à tort au hors-jeu.

Dans l'ensemble, je conclurai en disant que l'équipe des visiteurs, qui est composée de joueurs de bonne valeur, est fort loin de soutenir la comparaison avec celle que nous envoyèrent jadis « Maoris et All Blacks ». Tous savent ce qu'est le hors-jeu. Leur ligne d'attaque, mais leurs avants encourent le même reproche que les nôtres : ils jouent trop le jeu au pied... et comme ils jouent moins bien à la main que leurs prédécesseurs, on comprendra notre réticence à être très enthousiaste.

LUC VAN DAM veut rencontrer CERDAN

ROTTERDAM, 16 novembre (De notre corresp. particul.). — J'aimerais mieux rencontrer Cerdan avant tout autre boxeur, nous dit Luc van Dam. Je sais qu'on voudrait me voir à l'œuvre tout d'abord en face de Ternet ou Jean Despeaux. Dites bien que je suis disposé à les rencontrer à nouveau. Je veux prouver aux Parisiens que je suis qualifié pour me mesurer avec le prestigieux Cerdan. Eh ! oui, j'ai confiance et j'ai l'impression que mon tour est près d'arriver. — E.-F. ZANOLI.

La grève muée en trêve

En attendant la parution d'un texte officiel réglant les problèmes de la boxe professionnelle, les organisateurs vont continuer à payer la taxe de 5 0/0 et à prendre leur activité. Tout au moins en ce qui concerne les réunions dont les matches déjà signés ou conclus par accord verbal.

De ce fait, la réunion de bons du Palais des Sports aura donc lieu lundi avec Jackie Peterson c. Médina, Tonny Mac Cluncher c. Tison et le Belge Freys c. Thierry.

RUTZ-F. JACQUES signé pour le 23

Le Strasbourgeois Charley Rutz est arrivé à Paris. Au cours de sa visite à « France-soir », l'ex-champion de France poids lourd nous a annoncé qu'il rencontrera Francis Jacques le 23 novembre au Cirque d'Hiver.

— S'il bat le « légionnaire », a ajouté Gaston-Charles Raymond, Charley rencontrera José Ricol, puis Olek ou Morelli et les meilleurs mi-lourds anglais. Car Rutz ne pèse que 80 kilos.

Le Lille U. C. en Tchécoslovaquie

LILLE, 16 novembre (De notre corresp. part.). — L'équipe de hockey du Lille U.C. a quitté Lille ce matin pour Paris, d'où un avion la transportera à Prague demain matin.

Le Lille U.C., qui fut champion de France, rencontrera l'équipe nationale tchèque à Prague et à Brno, et reviendra à Paris pour jouer la Coupe de France, le 25 novembre.

A L'HOTEL DROUOT

17 NOVEMBRE

Exposition :

Salle 2 : Bons Meubl., Sièges, Me Thuillier

LOTERIE NATIONALE

DEUX FOIS EN 2 MOIS...

Les Dixièmes « PORTE BONHEUR » viennent encore de gagner le Gros Lot de

HUIT MILLIONS

au tirage de la 29e tranche avec le N° 168.932, émis par les

1/10 « LE TREFLE »

Exigez partout les Dixièmes « PORTE-BONHEUR »

LE TREFLE, P'TIT QUINQUIN, FER A CHEVAL

STUDIOS ISLY (LA JOURNÉE) 4, rue de l'Isly - Tel. EUR. 42-35

Voir notre rubrique et les programmes complets dans notre édition COURSES-SPECTACLES qui paraît à 18 heures.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 241

HORIZONTALEMENT. — 1. Premier grade. Canton. — 2. On en apprend quatre. — 3. Imite le poisson. Pâtisserie. — 4. Dévoiler. Qu'on apporte en venant au monde. — 5. Dieu scandinave. Garnir un bâtiment des accessoires nécessaires. — 6. Pronom. Il a un brillant plumage. Montré de la gaieté. — 7. Signes de musique. — 8. Qui a pour but l'uniformité de tous. — 9. Jalon d'une route maritime. Adverbe. — 10. Unies. Marche çà et là.

VERTICALEMENT. — I. Désapprouve. — II. Rend le calme. Qui prend la vie du bon côté. — III. Classe sociale dans les bas-fonds. Pays allemand. — IV. Lisière. Chemin bordé d'arbres. — V. Dieu. Y veiller c'est être prévoyant. — VI. Qui charme. — VII. Elle s'enroule. Elle a une marche peu élégante. — VIII. Embellit. Proche passé. — IX. Enfouir. — X. Utilises jusqu'au bout. Coule en France.

Solution du Problème N° 240

HORIZONTALEMENT. — 1. Tablettes. — 2. Oral. Ru. Aa. — 3. Uriage. Mis. — 4. Ri. Non. Ens. — 5. Ménottes. — 6. Eristiques. — 7. Née. Le. Rue. — 8. Te. Lauriers. — 9. Lunel. II. — 10. Raid. Alea.

VERTICALEMENT. — I. Tourments. — II. Arriérée. — III. Bal. Nie. La. — IV. Llanos. Lui. — V. Gottland. — VI. Trentième. — VII. Tu. Eq. Ela. — VIII. Mesuré. — IX. Sain. — Eusse. — X. Assise. Ls.

M. MARY, imprimeur, 100, rue Réaumur.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

Vient de paraître

MAURICE THOREZ

UNE POLITIQUE DE GRANDEUR FRANÇAISE

Préface de Jacques DUCLOS

Tout à la fois un bilan et un programme

Un volume in-8° couronne de 384 pages ..... Fr. 120

EDITIONS SOCIALES
Service de vente :
24, rue Racine, PARIS (6e)

= LES SPECTACLES =

THEATRE EDOUARD-VII
BICHON la pièce la plus comique de la saison

« MOUMOU », au PALAIS-ROYAL
Matin. : Samedi, Dimanche et Lundi 15 h.

RENAISSANCE Ce soir à 21 h.
ELIZABETH - LA FEMME SANS HOMME

Au Théâtre du PALACE
Vous pouvez louer à partir de demain pour LA CELESTINE, avec MARCELLE GENIAT

OUVERTURE du Cabaret de
LA MICHODIERE
LE 17 NOVEMBRE, avec MARTELIER
Huguette NOX, Jany CLAUDE et l'Orchestre André T. TAYLOR
4, r. de la Michodière, RIC. : 98-88
Métro Opéra, à partir de 22 heures.

GYMNASE
GABY MORLAY dans CHARLOTTE et MAXIMILIEN
SIX TABLEAUX DE M. MAURICE ROSTAND
MISE EN SCÈNE DE MADAME PAULE ROLLE
AVEC SAMSON FAINSILBER MARIE VENTURA

TH. ANTOINE
DIR. SIMONE BERRIAU
SOIR 21h. MAT. DIM. 15h.
Françoise Rosay et André Brulé JOUENT LE SEDUCTEUR

Th. d'AGNES CAPRI
GAITÉ-MONTPARNASSE
ZIG-ZAG
T. l. soirs 21h. Dimanche mat. à 15h.30

AMBIGU
LES GUEUX AU PARADIS
Tous les soirs, 21 h. (sauf mardi)
Matinée dimanche 15 heures

NORMANDIE

ALBERT PRÉJEAN, SUZY PRIM, JACQUES BAUMER, DENISE GREY, JEAN MARCHAT, GABRIELLO, GINA MANÈS, RENÉ GÉNIN, FLORELLE, CHARPIN, DENISE BOSC, J. J. DELBO
LES CAVES DU MAJESTIC
D'après le roman de G. SIMENON

FOLIES-BERGERE
Ts les soirs - Mat. : Dim. et Lundi
REVUE A GRAND SPECTACLE avec DANDY

EDITH PIAF à l'ALHAMBRA 15 h.-21 h. Dim. 2 mat.

Au PERROQUET
49, rue de Ponthieu - BAL. 55-59
BETTY RICHE et l'ambiance du célèbre orchestre FERNAND CONSTANTIN
FERME LE DIMANCHE

EDEN DANCING ATTRACTIONS
40, r. Fontaine (Mo Blanche) TRI. 09-40
CABARET 100 % avec le virtuose accordéoniste MAURICE ALEXANDER
la grande fantaisiste ANNIBAL
l'animateur ALBERT BARON
Toute l'Espagne à Paris avec ELVINA CARO ET LE BALLET FEDOROFF
Ouvert toute la nuit

AU CABARET
TROUBADOUR
YOSKA NEMETH le virtuose tzigane
7, rue Fromentin. TRI. : 44-43

Paramount
BOULEVERSANT ! BOULE DE SUIF

au Cinéma Les Portiques 146 Champs-Elysées
BLANCHETTE BRUNOY
avec JEAN PAQUI et JEAN CLAUDIO dans LES CADETS de l'OCÉAN
avec MOULOUDJI et THOMY BOURDELLE
un film de JEAN DREVILLE

GAUMONT-PALACE
Elisabeth d'Angleterre
Chef-d'œuvre du film en couleurs
DERNIÈRE SEMAINE

CAMÉO — 52, B. des Italiens — VEPS ORIG. SOUS TITRE
MINERVA PRÉSENTE
Sublime Sacrifice
APRÈS LONDRES APRÈS NEW-YORK POUR LA 1re FOIS AUTORISÉE EN FRANCE
(PASTOR HALL)

Le temple de la Danse au PALADIUM
OUVERTURE AUJOURD'HUI
JEAN GRANIER, MANON LANCLOS, L'ORCHESTRE DE JAZZ JEAN MARIAUD
Tous les jours de 21 h. à 2 h. Sam. et Dim. matinée à 16 h.
15, Bd St-MARTIN (République)

JEEP'S NIGHT CLUB 7, rue de SEZE OPE 86-96
le Cabaret de la Madeleine
Orchestre ROMAN'S
ALYETTE SENAC
LILY ADORESCO

MONICO
66, rue Pigalle. TRI. 57-26
DANCING - ATTRACTIONS
DÉGUSTATION DE FRUITS DE MER
AMERICAN BAR
CHAMPAGNE et SPECTACLE DE QUALITE
ouvert de 22 h. à l'aube

IOVKA HADJI
la vedette la mieux habillée de Paris
EL GARRON
6, rue Fontaine. TRI. : 43-08

MARIVAUX
Vous éviterez l'affluence en venant à la 1re séance à 12 h. 45
en semaine
SPENCER TRACY dans 30 SECONDES SUR TOKIO
avec VAN JOHNSON, ROBERT WALKER
M.G.M.

BIJOUX BRILLANTS MONTRES
48, rue de la CHAUSSEE-D'ANTIN ou 140, Bd VOLTAIRE (Mo Voltaire)

Seule, LA DOCUMENTATION UNIQUE
20, RUE DE MAUBEUGE, PARIS (9e)
TRU. 92-80 (10 lignes)
crée chez vous, depuis 1919 votre service de documentation personnel et pratique
RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

LISEZ TOUS LES VENDREDIS LA TRIBUNE ECONOMIQUE
Le grand hebdomadaire d'informations économiques et financières internation.

Pour tous vos BIJOUX ARGENTERIE BRILLANTS
RUDE, 23, Bd Italiens (Opéra). RIC. 64-17

DANGER DE MORT !

De nombreuses familles sont véritablement en danger de mort ! Foyers de cinq ou six enfants dont la maman se trouve sans domestique ou sans argent ! Familles où la mère doit travailler à l'extérieur pour remplacer le père malade, mais qui s'occupera des petits ? Familles dont la mère attend un bébé et ne peut plus